



REGLEMENT



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

45^{ème} Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance » les 26 - 27 et 28 avril 2019

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	dès visa obtenu
Ouverture des engagements	dès parution du règlement
Clôture des engagements	le 15/04/19 à minuit
Parution du road-book	le 21/04/19
Distribution du road-book	le 21/04/19 et le 26/04/19 de 9 h00 à 12 00 et de 14h30 à 18h00 Office du tourisme – Cours Foch - 13640 La Roque d'Anthéron
Dates et heures des reconnaissances	le 21/04/19 et le 26/04/19 de 09H00 à 18H00
Vérification des documents et des voitures	le 26/04/19 de 17H00 à 20H00 le 27/04/19 de 07H00 à 10H00 Salle des fêtes Marcel Pagnol 13640 La Roque d'Anthéron
Heure de mise en place du parc de départ	le 26/04/19 à partir de 17H00
Première réunion des commissaires sportifs	le 27/04/19 à 10H15 Salle des fêtes Marcel Pagnol 13640 La Roque d'Anthéron
Publication des équipages admis au départ et des heures et ordres de départ	le 27/04/19 à 11H00 Salle des fêtes Marcel Pagnol 13640 La Roque d'Anthéron
Départ de la Roque d'Anthéron	le 27/04/19 à 12H00
Arrivée de la 1 ^{ère} étape à La Roque d'Anthéron	le 27/04/19 à 16H28
Publication des résultats partiels et de l'ordre des départs de la deuxième étape	le 27/04/19 à 20H00
Départ de la 2 ^{ème} étape de la Roque d'Anthéron	le 28/04/19 à 09H00
Arrivée à la Roque d'Anthéron	le 28/04/19 à 13H18
Vérifications finales au garage Pages 21 cours Foch 13640 La Roque D'Anthéron	le 28/04/19
Publication des résultats du rallye	le 28/04/19 30 mn après l'entrée en parc du dernier concurrent
Remise des prix	La remise des coupes se fera sur le podium d'arrivée le 28/04/19
Permanence du Rallye	Salle des fêtes Marcel Pagnol 13640 LA ROQUE D'ANTHERON
Tableau officiel d'affichage	Salle des fêtes Marcel Pagnol 13640 LA ROQUE D'ANTHERON Du 26/04/19 : 17H00 au 28/04/19 : 18H00

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Roque et Durance organise, en qualité d'organisateur administratif et technique, les 26 - 27 et 28 avril 2019, un rallye automobile régional dénommé 45^{ème} Rallye Régional « Ronde de la Durance ». Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Provence Alpes Côte d'Azur, sous le visa N° 15 et sous le permis d'organiser FFSA N° 107 en date du 8/02/09.

Comité d'Organisation

Président : EYDOUX Laurent
Secrétaire : TAPIAU Andrée
Trésorière : ROUSTAN Monique

Membres : Marie Odile VINCENSINI
LAUNAY Claude -
COPPOLA Gilles – RITZZO Frédéric
TROIN Julie – COPPOLA Kévin – MARTIN Baptiste

Avec le concours de l'Ecurie Aurélienne de Lambesc, les Mairies de la Roque d'Anthéron, de Lambesc, Charleval.

Secrétariat et permanence du rallye : **A.S.A.R.D.**
Place de la République - 13640 LA ROQUE D'ANTHERON
Tel: 04.42.50.44.36 -
asard13@orange.fr - Site : www.asard.fr

Toutes les informations « Heures de convocation » et « Liste des engagés » paraîtront sur le site de l'Association :
www.asard.fr

ORGANISATEUR TECHNIQUE

A.S.A.R.D.
Place de la République - 13640 LA ROQUE D'ANTHERON
Tel: 04.42.50.44.36 -
asard13@orange.fr - Site : www.asard.fr
représenté par : Laurent EYDOUX

1.1P. OFFICIELS

Délégué de la Ligue chargé des RTS :	Mr GOBBI Jean Jacques	232659	
Commissaires sportifs :	Président:	Mr POCHON Jean Paul	1793
	Collège:	Mr ARGELES Aimé	5043
		Mme EYDOUX Christine	8178
	Secrétaire	Mme GHIGO Denyse	1968
Directeur de course :	Mr GHIGO Gérard	1967	
Directeurs de course adjoints	Mr POUQUINE Georges	20225	
	Mr RICHARD Robert	44762	
	Mr SCHMIT Clair	9199	
Directeurs de course adjoints délégués aux ES :	Mr BARDIN Yannick	46622	
	Mr PINON Jacky	5330	
Adjoint à la direction de course chargé du BBR	Mr SCHMIT Clair	9199	
Direct	Dr BARRA Jean Louis		
Médecin Chef :			
Commissaires techniques :	Responsable	Mr FRANCOU Bertrand	4010
		Mr BORDERON Loys	183288
		Mr CORBET Robert	6850
		Mr FORESTELLO Jean-Pierre	11620
Chargés des relations avec les concurrents :	Mme FORESTELLO Isabelle	138486	
	Mme SCHMIT Sylvie	36488	
Chargé des commissaires	Mme VINCENSINI Marie Odile	8756	
Chargé du matériel	Mr LAUNAY Claude	1357	
Chargé des relations avec la presse :	Mme ROUSTAN Monique	16971	

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance », compte pour la coupe de France des Rallyes 2019 coefficient 2 . Les Challenges Rallyes de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur 2019.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront par email, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le vendredi 26/04/19 de 17H00 à 20H00, le samedi 27/04/19 de 7H00 à 10h00 à la Roque d'Anthéron salle des fêtes Marcel Pagnol.

Les vérifications techniques auront lieu le 26/04/19 de 17H15 à 20H15 et le 27/04/19 de 07H00 à 10H00 à la Roque d'Anthéron salle des fêtes Marcel Pagnol.

Les vérifications finales seront effectuées au garage Pagès à la Roque d'Anthéron.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 Euros TTC.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'évènement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 45^{ème} Rallye Régional « Ronde de la Durance » doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée avant le 15 avril 2019 minuit au plus tard.

3.1.10P. Le nombre des engagés est limité à 105 voitures pour les deux rallyes.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative de l'organisateur : 370 €
- sans la publicité facultative de l'organisateur : 740 €
- pour les équipages licenciés à l'ASARD : 320 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P. ORDRE DE DEPART

Le départ du 1^{er} concurrent aura lieu 15 minutes après le dernier concurrent du rallye VHC et ce lors des 2 étapes.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

ARTICLE 4.1 – VOITURES AUTORISEES

Conforme au règlement standard de la FFSA.

ARTICLE 4.3P – ASSISTANCE

L'assistance est autorisée seulement dans les parcs prévus : le samedi 27 avril 2019 à La Roque d'Anthéron
le dimanche 28 avril 2019 à La Roque d'Anthéron

Toute assistance est interdite en dehors du parc d'assistance

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance » représente un parcours de 138.26km. Il est divisé en deux étapes et quatre sections. Il comporte huit épreuves spéciales d'une longueur totale de 40.00 km.

Les épreuves spéciales sont:

Epreuves 1-3-5-7 :	La Roque-Lambesc	4 km 900
Epreuve 2-4-6-8	Lambesc-Charleval	5 km 100

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

6.2P. RECONNAISSANCES

6.2.1P. - Le nombre de passages est limité à 3 au maximum, des contrôles seront effectués.

6.2.6P Les reconnaissances auront lieu le 21 avril 2019 et le 26 avril 2019 de 9H00 à 18H00.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble orange barrée

7.5P. EPREUVES SPECIALES

7.5.1P. Les temps seront pris au dixième de seconde avec photocellule à l'arrivée des spéciales.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard de la FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard de la FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Les prix ne sont pas cumulables :

Partants	Classement par classe				
	1 à 3	4 à 10	11 à 15	16 à 20	Plus de 21
au 1 ^{er}	130 €	260 €	260 €	350 €	370 €
au 2 ^{ème}		130 €	180 €	220 €	250 €
au 3 ^{ème}		100 €	130 €	150 €	160 €
au 4 ^{ème}			100 €	100 €	100 €
au 5 ^{ème}				50 €	80 €
au 6 ^{ème}					60 €

Première des Dames: 165 € si plus de 3 partantes.

De nombreuses coupes seront distribuées.

Note : En cas d'ex-aequo, les temps réalisés dans l'ordre des épreuves serviront à départager les concurrents.
Dans le cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé entre les concurrents concernés.

La remise des coupes se fera sur le podium d'arrivée le 28/04/19.

Les chèques seront envoyés, sous huit jours, à l'adresse du premier pilote mentionné sur le bulletin d'engagement.

Tous les articles non cités sont conformes à la réglementation F.F.S.A.

45EME RALLYE REGIONAL "RONDE DE LA DURANCE"

3EME RALLYE REGIONAL VHC

1ERE ETAPE SAMEDI 27 AVRIL 2019

CH	ITINERAIRE	KILOMETRAGE		HORAIRE			
		PARTIEL	TOTAL	T.I	KM/H	1ERE AUTO	DERNIERE
						VOITURE	VOITURE
PREMIERE SECTION							
CH0	SORTIE PARC LA ROQUE	0	0	0		12H00	14H00
CH0A	ENTREE PARC ASSISTANCE	1,05	1,05	4	15,75	12H04	14H04
CH0B	SORTIE PARC ASSISTANCE	0	1,05	15		12H19	14H19
CH1	CH ES1	1,4	2,45	7	12	12H26	14H26
DES1	STE ANNE 4,9KM	0,13	2,58	3		12H29	14H29
CH2	CH ES2	8,8	11,38	15	35,2	12H44	14H44
DES2	LAMBESC 5,1 KM	0,19	11,57	3		12H47	14H47
CH2A	ENTREE ASSISTANCE	22,3	33,87	30	44,6	13H17	15H17
CH2B	SORTIE ASSISTANCE	0	33,87	50		14H07	16H07
CH2C	ENTREE REGROUPEMENT	1,29	35,16	6	12,9	14H13	16H13
DEUXIEME SECTION							
CH2D	SORTIE REGROUPEMENT	0	35,16	50		15H03	17H03
CH3	CH ES3	1,25	36,41	7	10,7	15H10	17H10
DES3	STE ANNE 4,9KM	0,14	36,55	3		15H13	17H13
CH4	CH ES4	8,8	45,35	15	35,2	15H28	17H28
DES4	LAMBESC 5,1 KM	0,19	45,54	3		15H31	17H31
CH4A	ENTREE ASSISTANCE	22,3	67,84	30	44,6	16H01	18H01
CH4B	SORTIE ASSISTANCE	0	67,84	20		16H21	18H21
CH4C	PARC ARRIVEE ETAPE 1	1,29	69,13	6	12,9	16H27	18H27

TOTAL ES 20,00KM
TOTAL LIAISON 49,13KM
TOTAL ETAPE 1 69,13KM

45EME RALLYE REGIONAL "RONDE DE LA DURANCE"

E RALLYE REGIONAL VHC

2EME ETAPE DIMANCHE 28 AVRIL 2019

CH	ITINERAIRE	KILOMETRAGE		HORAIRE			
		PARTIEL	TOTAL	T.I	KM/H	1ERE AUTO	DERNIERE
						VOITURE	VOITURE
PREMIERE SECTION							
CH4D	SORTIE PARC LA ROQUE	0	0	0		9H00	11H00
CH4E	ENTREE PARC ASSISTANCE	1,05	1,05	4	15,75	9H04	11H04
CH4F	SORTIE PARC ASSISTANCE	0	1,05	15		9H19	11H19
CH5	CH ES5	1,4	2,45	7	12	9H26	11H26
DES5	STE ANNE 4,9 KM	0,13	2,58	3		9H29	11H29
CH6	CH ES6	8,8	11,38	15	35,2	9H44	11H44
DES6	LAMBESC 5,1 KM	0,19	11,57	3		9H47	11H47
CH6A	ENTREE ASSISTANCE	22,3	33,87	30	44,6	10H17	12H17
CH6B	SORTIE ASSISTANCE	0	33,87	50		11H07	13H07
CH6C	ENTREE REGROUPEMENT	1,29	35,16	6	12,9	11H13	13H13
DEUXIEME SECTION							
CH6D	SORTIE REGROUPEMENT	0	35,16	50		12H03	14H03
CH7	CH ES7	1,25	36,41	7	10,7	12H10	14H10
DES7	STE ANNE 4,9 KM	0,14	36,55	3		12H13	14H13
CH8	CH ES8	8,8	45,35	15	35,2	12H28	14H28
DES8	LAMBESC 5,1 KM	0,19	45,54	3		12H31	14H31
CH8A	ENTREE ASSISTANCE	22,3	67,84	30	44,6	13H01	15H01
CH8B	SORTIE ASSISTANCE	0	67,84	20		13H21	15H21
CH8C	ENTREE PARC ARRIVEE FINAL	1,29	69,13	6	12,9	13H27	15H27

TOTAL ES ETAPE 2 20 KM
TOTAL LIAISON ETAPE 2 49,13KM
TOTAL ETAPE 2 69,13KM

TOTAL RALLYE ES 40 KM
TOTAL RALLYE LIAISON 98,26
TOTAL RALLYE 138,26

POURCENTAGE ES 29,00%
PORCENTAGE LIAISON 71,00%